



Communiqué

Pour diffusion immédiate

L'adoption du budget de la Commission scolaire de l'Énergie est reportée au 26 août

Shawinigan, le 18 juin 2014 — La présidente, madame Danielle Bolduc, désire aviser la population que le budget de la Commission scolaire de l'Énergie sera finalement adopté lors de la séance du conseil des commissaires du 26 août plutôt que le 25 juin, tel qu'initialement prévu.

« Les règles budgétaires pour l'année scolaire 2014-2015 sont encore incomplètes et ne devraient pas être approuvées par le Conseil du trésor avant la mi-juillet. Nous savons que nous serons touchés de façon très significative par de nouvelles compressions budgétaires, mais nous ne connaissons pas encore leur ampleur avec précision » de mentionner monsieur Denis Lemaire, directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie.

« Avec les données dont nous disposons actuellement, les contribuables de la Commission scolaire de l'Énergie ne devraient pas subir d'augmentation de taxe scolaire, car nous ne faisons pas partie de l'une des 26 commissions scolaires touchées par de nouvelles hausses » d'ajouter madame Danielle Bolduc, présidente.

« Nous tenons également à préciser que nous mettrons tout en œuvre pour minimiser l'impact de ces compressions sur la qualité des services aux élèves » de conclure monsieur Lemaire.

Rappelons qu'avec un budget de plus de 130 millions \$, la Commission scolaire de l'Énergie offre des services à près de 11 600 élèves, jeunes et adultes. Elle est composée de plus de 2 200 employés réguliers et occasionnels et possède 35 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 2 centres d'éducation des adultes et 2 centres de formation professionnelle.

- 30 -

Information :

Renée Jobin
Conseillère en communication
Tél. : 819 539-6971, poste 2340
rjobin@csenergie.qc.ca